

**COMMUNE DE SCHAERBEEK**  
**Urbanisme et Environnement**  
Madame C. JODOGNE  
Bourgmestre f. f.  
Place Colignon  
1030 SCHAERBEEK

V/Réf. : 2010/409=120/042  
N/Réf. : AVL/ah/SBK-2.247/s491  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame la Bourgmestre,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue des Glycines, 42. Demande de permis d'urbanisme portant sur la modification des façades et l'ajout d'une véranda en toiture.

Suite à votre courrier du 2 décembre 2010 sous référence, réceptionné le 9 décembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 15 décembre 2010.

En raison d'un manque de personnel, la C.R.M.S. n'a pas été à même de traiter votre demande dans le détail. Elle observe que, bien que situés dans la zone de protection de l'église Sainte-Suzanne, classée comme monument, les travaux proposés seront à peine visibles depuis le monument classé et modifieront peu son contexte. Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f. f.

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Véronique HENRY